



**MINISTÈRE
DE LA TRANSFORMATION
ET DE LA FONCTION
PUBLIQUES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

La Ministre

Paris, le 15 FEV. 2021

Nos références : TFP/D21-02467

Vos références : Votre lettre du 18 décembre 2020

Madame la Députée,

Chère Amélie,

J'ai bien reçu votre courrier du 18 décembre dernier relatif à la numérisation des démarches administratives pour les Français résidant à l'étranger. J'en ai pris connaissance avec attention et je vous en remercie.

La question de la simplification de l'accès des Français au service public est au cœur de la mission qui m'a été confiée en juillet dernier. À ce titre, je suis avec attention le sujet de la numérisation des démarches administratives du quotidien, car elle permet de fournir des services publics plus riches et surtout d'écartier les contraintes dues à l'éloignement. C'est la raison pour laquelle mon ministère publie chaque trimestre un observatoire précis de la qualité de la dématérialisation des 250 principales démarches administratives du quotidien.

J'ai bien conscience des besoins spécifiques des Français de l'étranger à cet égard. Dix démarches du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères figurent parmi les 250 faisant l'objet d'un suivi particulier.

Je suis pleinement mobilisée, avec M. Jean-Baptiste Lemoyne, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, chargé du Tourisme, des Français de l'étranger et de la Francophonie, pour accélérer la numérisation des démarches qui leur sont propres. À ce titre, les enveloppes du plan de relance dédiées à la mise à niveau numérique de l'État pourront être mobilisées pour accélérer les chantiers numériques engagés, par exemple en matière d'état civil ou encore au sujet de la réponse téléphonique en consulat.

1/2

Madame Amélie LAKRAFI
Députée des Français de l'étranger
Assemblée nationale
75355 Paris 07 SP



101 rue de Grenelle
75327 Paris 07

S'agissant de la dématérialisation de la procédure de renouvellement des passeports, nous avons pris l'attache, avec M. Lemoyne, de M. Gérald Darmanin, ministre de l'Intérieur, qui est compétent sur ce sujet.

Mon cabinet prendra contact avec votre équipe afin que je puisse vous présenter, conjointement avec M. Lemoyne, les priorités qui sont les nôtres en matière de simplification des services numériques pour les Français de l'étranger, et d'avancer ensemble sur leur réalisation concrète.

Je vous prie de croire, Madame la Députée, à l'assurance de mes salutations les meilleures.

Nous avançons !
Avec fidélité,
Amélie

Amélie de MONTCHALIN